Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 022-212203129-20261023-2026_07_03-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
SYNDICAT DE REGROUPEMENT SCOLAIRE
DE GUENROC/SAINT MADEN (SIRS)

SEANCE DU 7 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet, le Comité Syndical de Regroupement Scolaire de GUENROC ST MADEN (SIRS) s'est réuni à vingt heures vingt-cinq, salle de la mairie de SAINT MADEN.

ETAIENT PRESENTS : COULOMBEL Sylvain, Président, LEFORESTIER Dominique, Vice-Présidente, ROBERT Emilie, ROQUIER Tanguy, DUVERNOY Lise.

ABSENT : VERDON Laure

Secrétaire de séance : ROBERT Emilie

Nombre de Membres en exercice : 6
Nombre de Membres présents : 5

Date convocation : 30/06/2026

Devis transport scolaire 2026/2027

Délibération n° : 2026-07-03 / Décision Budgétaires 7.1
Monsieur le président présente le devis de la société Guilloux pour le renouvellement du transport scolaire 2026-2027 pour le transport des enfants de l'école de Guenroc vers la cantine de Saint-Maden.
Départ de Guenroc à 12h et retour à 13h30.
La proposition est de 74.35 € TTC par jour.

Après délibération, le comité syndical du SIRS vote :
POUR : 5
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Valide le devis des transport Guilloux et autorise le président à signer le devis

Le Président
Sylvain COULOMBEL

La Secrétaire de séance
Emilie ROBERT